Appréhender le droit fiscal des entreprises

OBJECTIFS

- Définir l'environnement fiscal de l'entreprise afin d'acquérir les bons réflexes
- Identifier les principales déclarations à établir en matière fiscale
- Intégrer les dispositions de la dernière loi de finances

PROGRAMME DE LA FORMATION

Déterminer le bénéfice imposable

- Imposition du résultat de l'entreprise
- Distinction des sociétés transparentes et des sociétés soumises à l'Impôt sur les Sociétés (IS)
- Du résultat comptable au résultat fiscal : les déductions et réintégrations extra-comptables
- Conditions générales de déduction des charges
- Les principales charges calculées et décaissées non déductibles : amendes, charges sur véhicules de tourisme, certaines provisions

Les principaux produits non imposables

- Régime des plus-values et moins-values professionnelles
- Impôt sur les Sociétés (IS)
- Champ d'application de l'IS

Règles spécifiques à la détermination du bénéfice imposable à l'IS

- Revenus des titres (régime des sociétés mères)
- Régime des plus et moins-values : rémunération des dirigeants (allocations forfaitaires, jetons de présence, intérêts de comptes courants)
- Principaux crédits d'impôts (Crédit d'Impôt Recherche (CIR), Crédit d'impôt famille (CIF)…)

Réglementation générale sur la TVA

- Champ d'application : opérations imposables et non imposables, opérations soumises et exonérées
- TVA collectée et TVA déductible
- Fait générateur et exigibilité de la TVA
- Territorialité : importations et exportations, opérations intracommunautaires
- Déclaration de TVA : la CA3
- Le remboursement du crédit de TVA
- La Contribution Économique Territoriale (CET)

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

2 jours

POURQUOI SE FORMER ?

La fiscalité d'entreprise recèle de nombreux pièges et opportunités que seule une connaissance approfondie permet d'exploiter. Cette formation révèle les mécanismes de passage du résultat comptable au résultat fiscal et enseigne les stratégies de déduction légales souvent méconnues. Les participants découvrent comment identifier les charges non déductibles, optimiser le régime des plus-values et exploiter les crédits d'impôt disponibles. Cette expertise permet de réduire significativement la pression fiscale tout en sécurisant ses pratiques face aux contrôles.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com